

**MIA and NAP Validation workshop in the Democratic Republic of Congo (DRC)**  
**27 – 30 January 2020**

As part of the Minamata Initial Assessment (MIA) and National Action Plan (NAP) project in the Democratic Republic of Congo (DRC), various activities were carried out between 2017 and 2019 to prepare the MIA and NAP reports. In order to present the documents to all stakeholders and to close the project, a national validation workshop was held from 27 to 30 January 2020 in Kinshasa, DRC.

The week's work in DRC had the following objectives:

- To address the last comments from stakeholders with colleagues working with Congolese Environment Agency (ACE);
- Discuss the level 2 of the mercury inventory (including the comments of the inventory expert);
- Prepare presentations of MIA and NAP activities for the validation workshop;
- Distribute roles among the various stakeholders for the workshop;
- Participate in the validation workshop and present the MIA and NAP reports;
- Obtain validation of the MIA and NAP reports by national stakeholders;
- Discussion on the future implementation of the priorities identified in the MIA and NAP in DRC.

Thus, following the first two days which were dedicated to working sessions with the various national consultants, the validation workshop itself was held on 29 and 30 January 2020, with around fifty stakeholders present.



**Figure 1: Group photo, first day of the validation workshop - January 29, 2020**

The first day of the workshop began with various opening speeches, namely those of UN Environment, UNITAR, the Minister of Environment (represented by his Chief of Cabinet) and the Congolese Environment Agency (Agence Congolaise de l'Environnement – ACE) represented by its Chargé de Mission, Engineer Jean-Claude Emene ELENGA.



**Figure 2: Opening remarks – Mr. John Haines (UNITAR), Chief of Cabinet (Ministry of Environment, DRC), M. Jean-Claude Emene ELENGA (ACE)**

It then continued with the presentation of the activities that have been implemented as part of the National Action Plan. Presentations successively addressed: the coordination mechanism put in place for the project; the methodologies adopted as well as the various field research activities that were undertaken (as well as the results obtained) to draft each section of the NAP; the socio-economic aspects that govern the functioning of mining communities and associations; as well as analysis of the potential formalization of the gold panning sector in the DRC. Finally, the strategy and action plan developed to implement the Minamata Convention was presented. After an interesting discussion with stakeholders, the NAP report was validated, subject to the integration of some suggestions that emerged from the discussion.



**Figure 3: Day 1, presentation of the NAP – Bossissi Nkuba**

The second day was dedicated to the MIA. The presentation of the activities was given by 4 speakers: Prof. Jean Kayembe Sungula, Mr. Bavon Ntende, Mr. MÉRIMÉE Kalumba and Ms. Imelda Dossou Etui from UNITAR. During the latter presentation, the following aspects were discussed: (i) the organization of the project coordination mechanism; (ii) the national mercury inventory and its results, including the identification of contaminated sites; (iii) the evaluation of the political, legal and institutional frameworks; (iv) the populations at risk and awareness raising; and finally (v) the priorities for action, intervention plans and their integration into the national framework. In a similar way to the NAP, after a discussion that included the various results of the inventory and the roles of national institutions, the MIA report was also validated, subject to the integration of the latest suggestions.



**Figure 4: Day 2, presentation of the MIA – Prof Jean Kayembe Sungula**



**Figure 5: Day 2, presentation of the MIA – Imelda Dossou Etui (UNITAR)**

The workshop was finally closed with speeches and thanks from UNITAR, the Minister of the Environment (represented by his Chief of Cabinet) and ACE (represented by its Chargé de Mission).

## **Atelier de validation du MIA et du PAN en République démocratique du Congo (RDC)**

**27 - 30 janvier 2020**

Dans le cadre du projet d'Evaluation Initiale de Minamata (Minamata Initial Assessment – MIA) et de Plan d'Action National (National Action Plan – NAP) en République Démocratique du Congo (RDC), diverses activités ont été menées entre 2017 et 2019 pour élaborer les rapports MIA et NAP. C'est dans ce contexte et pour présenter les documents à l'ensemble des parties prenantes et clôturer le projet qu'un atelier de validation national a été organisé et s'est tenu du 27 au 30 janvier 2020, à Kinshasa, en RDC.

La mission qui s'est donc étendue sur 4 jours a eu les objectifs suivants :

- Traiter les derniers commentaires de l'ONU Environnement avec les consultants de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) ;
- Discuter du niveau 2 de l'inventaire du mercure (y compris les commentaires de l'expert de l'inventaire) ;
- Préparer les présentations des activités du MIA et du PAN pour l'atelier de validation;
- Distribuer les rôles entre les différents intervenants pour l'atelier ;
- Participer à l'atelier de validation et présenter les rapports MIA et NAP ;
- Obtenir la validation des rapports MIA et NAP par les parties prenantes nationales ;
- Discussion sur la mise en œuvre future des priorités identifiées dans le MIA et le PAN en RDC.

Ainsi, suite aux deux premiers jours qui ont été dédiés à des séances de travail avec les différents consultants nationaux, l'atelier de validation à proprement parlé s'est tenu les 29 et 30 janvier 2020. Une cinquantaine de parties prenantes ont été conviées à l'événement.

Le premier jour de l'atelier a tout d'abord débuté par les diverses allocutions d'ouverture, à savoir celles de l'ONU Environnement, de l'UNITAR, du Ministre de l'Environnement (représenté par son chef de cabinet) et de l'Agence Congolaise de l'Environnement représentée par son Chargé de Mission, l'ingénieur Jean-Claude Emene ELENGA.

Il s'est ensuite poursuivi par la présentation des activités qui ont été mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National. Dans leurs interventions, Mr Jorden De Haan et son collègue Bossissi Nkuba ont successivement abordé le mécanisme de coordination mis en place pour le projet, les méthodologies adoptées ainsi que les différentes activités de recherche de terrain qui ont été entreprises (ainsi que les résultats obtenus) pour rédiger chaque section du PAN. Les aspects socio-économiques qui régissent le fonctionnement des communautés et associations minières ainsi que la question de la formalisation du secteur de l'orpaillage en RDC ont également été couverts. Finalement, la stratégie et le plan d'action élaboré pour mettre en œuvre la Convention de Minamata ont été déroulés. Après une discussion très intéressante avec les parties prenantes et de nombreuses précisions apportées, le rapport PAN a été validé sous réserve d'intégration des quelques suggestions qui ont émané de la discussion.

La deuxième journée a été consacrée au MIA. La présentation des activités mises en œuvre a été donnée par 4 intervenants : le Prof. Jean Kayembe Sungula, le Maître Bavon Ntende, Mr MÉRIMÉE Kalumba et Imelda Dossou Etui de l'UNITAR. Durant cette présentation, les aspects suivants ont été abordés : (i) l'organisation du mécanisme de coordination du projet ; (ii) L'inventaire nationale du mercure et ses résultats, y compris l'identification des sites contaminés ; (iii) L'évaluation des cadres politique, légal et institutionnel ; (iv) Les populations à risques et la sensibilisation et finalement (v) Les priorités d'action, plans d'intervention et leur intégration dans le cadre national. De manière similaire au PAN, après une discussion qui a notamment porté sur les divers résultats de l'inventaire ou encore les rôles des institutions nationales, le rapport MIA a également été validé sans objection, sous réserve d'intégrer les dernières suggestions.

L'atelier a finalement été clôturé par les allocutions et remerciements de l'UNITAR, du Ministre de l'Environnement (représenté par son chef de cabinet) et de l'ACE (représenté par son chargé de mission).